

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil, convoqué le 20/08/2010, s'est réuni le 10 septembre à 18 h 30.

- Absent : Jean-Marc CAPRA (pouvoir à Gérard CUENOT).

Secrétaire de séance : Thierry NONNOTTE.

Point 1 : Projet NEOLIA.

La Société NEOLIA a exposé le projet de lotissement de 21 parcelles dénommées « Le Jardin de Chailluz » et sollicite du Conseil Municipal, pour sa réalisation, l'abaissement de la surface constructible de 10 ares à 8 ares. La décision du Conseil Municipal sera prise ultérieurement.

Point 2 : Etude de faisabilité concernant l'aménagement des locaux communaux, en vue de la création d'un espace de convivialité, d'un bureau administratif et de 2 sites de garage et stockage.

Après exposé de l'étude par la société CAP CONSTRUCTIONS, un large débat s'est ouvert et a permis d'étudier différents scénarios dont l'un consistant à occuper l'actuel appartement par des bureaux. L'étude est à compléter dans ce sens.

TIC : la date du 23 octobre est retenue.

La séance est levée à 20 h.

Le Maire

Le secrétaire

Le Conseil